

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE COMMERCE

□ 1 ^{ère} demande	□ Reconduction	☐ Modification
1 - RENSEIGNEM	ENTS CONCERNANT L'É	TABLISSEMENT
	.//// ou///	
COURRIEL:		
	2 – NATURE DU PROJET	

<u>3 – LISTE DU MOBILIER</u>

Nombre	Mobilier ou matériel	Descriptif technique et/ou dimensions
	TABLE(S)	
	CHAISE(S)	
	PARASOL(S)	
	MEUBLE DE RANGEMENT (TYPE VAISSELIER)	
	AUVENT	
	ÉTALAGES	
	CONGÉLATEUR(S) et/ou RÉFRIGÉRATEUR(S)	
	MACHINE Á GLACE	
	APPAREIL DE CUISSON	
	AUTOMATE DISTRIBUTEUR	
	JARDINIÈRE(S)	
	CHEVALET(S)	
	ESPACE FUMEUR	
	FLAMME PUBLICITAIRE	
	PRÉSENTOIR(S) JOURNAUX	
	AUTRES	



<u>Déclaration à renvoyer à</u>:

MAIRIE DE BRON
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN
Place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON CEDEX
Courriel: commerces@ville-bron.fr
Votre interlocutrice: Martine KHENNICH – Ligne directe 04 72 36 14 94

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE COMMERCE

4 – Pièces à fournir

- L'attestation d'assurance responsabilité civile du commerce.
- La photocopie du document d'identité du déclarant.
- Un plan d'installation, permettant de situer l'ensemble des éléments déposés sur le domaine public.

RÈGLES D'USAGE

Cette autorisation à un caractère :

- Personnel, elle ne peut être cédée, louée ou vendue à l'occasion d'une mutation du commerce.
- **Révocable**, elle peut être suspendue ou retirée à tout moment sans contrepartie.
- **Précaire**, elle n'est valable que pour une durée déterminée.
- Un cheminement piéton continu d'une largeur minimum d'1,40m doit être maintenu.
- > Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoi que ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse en plein air.

La présente autorisation ne permet pas la fixation de dispositifs sur la voie publique.

L'espace occupé doit être maintenu dans un bon état de propreté.

Il est interdit de diffuser de la musique amplifiée sur l'espace occupé.

Tout câble ou installation électrique doit être protégé et laissé hors des zones de passage.

	A	
L	!	7

Ce document constitue une demande et ne saurait, en aucun cas, valoir autorisation tacite

	, ,
Date :	Cachet et signature

Place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON CEDEX Courriel : commerces@ville-bron.fr Votre interlocutrice : Martine KHENNICH – Ligne directe 04 72 36 14 94